

Communiqué de presse



PASSAGE DE L'AMIRAUTÉ

Réfection de la voie et de l'éclairage public
Création d'un réseau de collecte d'eaux pluviales

La Ville de Vichy commence mardi 12 novembre la rénovation du passage de l'Amirauté qui se terminera début mai 2014.

Pièce jointe : accès



Dans un premier temps, les travaux concerneront les réseaux, notamment le réseau d'eau pluvial dont le collecteur est profondément enfoui au milieu de la chaussée de la rue Clemenceau.

Dans le cadre du raccordement à celui-ci, **la rue Clemenceau sera interdite à la circulation du 12 au 15 novembre (au plus tard : tout sera fait pour que cette intervention s'achève le 13 au soir).**

Un itinéraire de déviation sera mis en place via la rue Lucas /avenue Thermale/ boulevard des Etats-Unis ou l'avenue Doumer.

L'accès des riverains et des livreurs pour les commerces sera assuré (voir plan joint) par les rues Grangier, Paradis et la rue Ravy Breton (mise exceptionnellement en sens inverse).

Le **stationnement sera également interdit** rue Clemenceau, dans deux zones : de part et d'autre du passage de l'Amirauté et à proximité de la rue Roosevelt pour permettre de tourner depuis la rue Ravy-Breton.

Contact presse

Ville de Vichy

Direction de la
Communication

04 70 30 55 12

04 70 30 17 32

www.ville-vichy.fr